



Bonjour,

La campagne de recensement va débuter sur notre commune ce jeudi 20 janvier 2022 jusqu'au samedi 19 février inclus.

La commune a recruté **Liliane VEYRAT** pour cette mission, elle sera accompagnée par **Patrice BRAEMS**, 3ème adjoint.

L'agent recenseur sera munie d'une carte d'identification «Carte d'Agent Recenseur» sur laquelle figure sa photographie, et elle se présentera à votre domicile.

Je compte sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Liliane vous proposera de vous faire recenser par Internet : www.le-recensement-et-moi.fr.
Et vous remettra une notice où se trouvent toutes les informations.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et il permet d'établir la population officielle de chaque commune.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la commune : www.freterive73.fr

Très bonne fin de semaine

Eve BUEVOZ